



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le mardi 1^{er} juin 2021 à 9 h à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Jocelyn Blondin, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Cédric Tessier, Renée Amyot, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Est absente, madame la conseillère Nathalie Lemieux.

Sont également présents, mesdames et messieurs Luc Bard, directeur général adjoint, Yess Gacem, directeur général adjoint, Andrée Loyer, directrice exécutive, M^e Geneviève Leduc, greffière ainsi que Jean Audet, Catherine Bellemare, Josée Bellemare, Geneviève D'Amours, Laurence Gillot, François Léveillé, Yvan Moreau, Rachel Rivard, Isabelle Sabourin et Mario St-Pierre.

Monsieur Yess Gacem présente madame Josée Bellemare, nouvellement nommée directrice du Service des arts, de la culture et des lettres. Cette dernière dit quelques mots aux membres du conseil municipal.

CP20210601-P1 **ÉTAT DE SITUATION SUR LE STATIONNEMENT ÉTAGÉ ET LA REVITALISATION DU SECTEUR DE LA CITÉ**

Présentation par messieurs Mario St-Pierre et Jean Audet.

On présente une mise à jour de la situation financière relative aux travaux d'infrastructures afférents à la construction du complexe de 4 000 places et des glaces communautaires ainsi que visant à revitaliser le secteur.

On rappelle certains éléments du règlement original au montant de 25 M\$ afin de construire un stationnement étagé, urbaniser les rues avoisinantes, démolir l'arène Guertin et permettre une signalisation active pour les stationnements du secteur.

Le sommaire des écarts anticipés du projet original au montant de 25 M \$ est de 4 830 000 \$.

On présente les autres travaux à réaliser dans le secteur et les modes de financement proposés pour chacun de ceux-ci.

On indique les prochaines étapes afin d'assurer le financement des travaux découlant de l'adoption du règlement numéro 812-2017 et de son amendement soit :

- d'augmenter l'emprunt autorisé de 5,5 M\$ afin de prévoir l'ensemble des fonds requis pour la réalisation de tous les travaux prévus selon l'enveloppe originale de 25 M\$ et de faire un l'amendement de 4,5 M\$ pour la revitalisation du secteur, ce qui portera l'ensemble des coûts à 35 M\$;
- prévoir le partage des coûts entre l'ensemble de la municipalité et les différents bassins en taxes d'améliorations locales.

RECOMMANDATIONS :

CE-RT-HC-FIN-2021-06

Amender le règlement numéro 812-2017 afin de prévoir les fonds additionnels requis pour réaliser l'ensemble des travaux, ce qui portera l'emprunt autorisé à 35 M\$ et permettre l'imposition d'une partie des coûts en taxes d'améliorations locales.

CE-RT-HC-FIN-2021-07

Autoriser l'administration à prévoir lors de la préparation du PIVM les modifications au réseau des pistes cyclables au montant de 685 000 \$ qui seront financées par le plan directeur vélo.

CE-RT-HC-FIN-2021-08

Autoriser l'administration à prévoir lors de la préparation du PIVM l'enfouissement de la fibre optique dans le secteur au coût de 420 000 \$, financé à même l'enveloppe de pavage.

CE-RT-HC-FIN-2021-09

Autoriser l'administration à prévoir lors de la préparation du PIVM le resurfaçage des sections des boulevards de la Gappe et du Carrefour, dans le secteur des Archives, au montant de 980 000 \$, financé à même l'enveloppe de pavage.

CE-RT-HC-FIN-2021-10

Autoriser l'administration à prévoir lors de la préparation du PIVM l'installation de feux de circulation à l'intersection La Gappe / Rouville au montant de 420 000 \$, financé à même l'enveloppe des feux de circulation au PIVM.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne indique que nous avons ici un portrait d'ensemble pour le secteur. Plusieurs de ces coûts sont déjà adoptés et il fait un résumé.

Madame la conseillère Louise Boudrias demande des explications sur la taxe d'amélioration locale prévue. Quels citoyens seront affectés par cette taxe, quel sera le montant d'augmentation de taxes pour ces derniers et pour combien de temps. Elle demande s'il existe des impacts sur ce qui était prévu au PIVM et de quelle façon nous récupérerons le 800 000\$ en ristourne. Elle réfère aux recommandations 08 et 09 et elle demande si elle a bien compris. Monsieur Audet donne des explications sur la taxe d'amélioration locale. Il n'a pas les chiffres en ce moment, mais il pourra lui revenir. Il indique quel secteur environ sera visé par cette taxe (secteur Carrefour et de la Cité).

Madame la conseillère Myriam Nadeau parle des investissements, notamment en matière de pistes cyclables. On a mentionné qu'il n'y aura pas d'impact sur l'ensemble de la programmation. Comme on devance le tout, elle croit que des projets seront retardés. Elle veut savoir quel est l'impact sur la construction des 400 mètres de pistes cyclables qui doivent être construites et qui servira à désenclaver tout un secteur. **Madame la conseillère Myriam Nadeau aimerait avoir un suivi avec son directeur de centre de service pour comprendre l'impact de ces travaux qui sont devancés sur le plan directeur vélo, plus particulièrement sur le lien dans son secteur.**

Monsieur le conseiller Jean-François LeBlanc demande si le boulevard La Gappe fera l'objet d'une réfection totale ou si on y fera une « lichette ». Monsieur Audet répond qu'il s'agira d'une intervention légère (surfaçage) pour améliorer et assurer la pérennité de l'infrastructure.

Madame la conseillère Renée Amyot comprend ce qui est proposé et le fait qu'on profite de ce projet pour y construire les liens cyclables requis. Elle indique que des secteurs sont enclavés un peu partout dans la ville et c'est le cas du secteur de l'Escarpement Limbour. Il ne faudrait pas oublier ces endroits qui sont enclavés et qui attendent pour une piste cyclable.

Un avis de motion pour modifier la réglementation sera déposé au conseil municipal du 8 juin prochain.

Le comité plénier public est suspendu à 9 h 38.

Madame Andrée Loyer quitte la rencontre.

Messieurs Patrick Campeau, Marc Phaneuf et madame Adèle Roman se joignent à la rencontre.

Reprise du comité plénier public à 9 h 55.

CP20210601-P2

STRATÉGIE MUNICIPALE D’ACTION JEUNESSE – PLAN D’ACTION 2022-2024

Madame la conseillère Isabelle N. Miron prend la parole à titre de présidente de la Commission jeunesse et elle présente sa coprésidente Adèle Roman. Cette dernière dit quelques mots.

Madame Geneviève D’Amours présente :

- Le processus d’élaboration de la Stratégie municipale d’action jeunesse, incluant la réalisation du Sommet jeunesse;
- Le portrait sommaire de la jeunesse;
- Les stratégies d’action ainsi que des résultats souhaités;
- Le plan d’action 2022-2024 et des engagements financiers.

RECOMMANDATIONS :

CJ-2021-07

Adopter la Stratégie municipale d’action jeunesse et le Plan d’action 2022-2024.

CP-SLSDC-2021-30

Adopter la Stratégie municipale d’action jeunesse.

CP-SLSDC-2021-31

Adopter le Plan d’action 2022-2024 de la Stratégie municipale d’action jeunesse.

CP-SLSDC-2021-32

Mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés et la Commission jeunesse à assurer la mise en œuvre de la Stratégie municipale d’action jeunesse et du Plan d’action 2022-2024.

CP-SLSDC-2021-33

Mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés et la Commission jeunesse à réaliser un bilan du Plan d’action 2022-2024 de la Stratégie municipale d’action jeunesse.

CP-SLSDC-2021-34

Autoriser le trésorier à prévoir un budget de 656 000 \$ pour la mise en œuvre du Plan d’action triennal 2022-2024 de la Stratégie municipale d’action jeunesse, un montant de 236 000 \$ pour l’année 2022, un montant de 236 000 \$ pour l’année 2023 et un montant de 184 000 \$ pour l’année 2024, conditionnellement à l’approbation du plan d’action lors de l’étude du budget 2022.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Plusieurs élus indiquent avoir fait partie de la Commission jeunesse et sont heureux d’en voir l’évolution.

On félicite madame la conseillère Isabelle N. Miron et la Commission pour ses travaux. On remercie madame Roman d’être présente. Ce plan d’action qui contribuera à répondre à plusieurs besoins. Ces investissements sont raisonnables pour une municipalité de notre taille. Il s’agit de projets rassembleurs et pour le bien-être de nos citoyens.

On demande une précision en lien avec la provenance du budget et un commentaire est fait en lien avec la première action.

Madame la conseillère Renée Amyot indique que ce plan d'action doit être en transversalité et qu'il est important de s'attarder à deux aspects : à la santé de la jeunesse et au volet de la réussite éducative.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne demande à madame Roman si la Commission jeunesse sent que ses préoccupations sont écoutées par le conseil municipal et l'administration. Il demande à monsieur Tessier et madame Bureau s'ils ont l'impression que les revendications qu'ils avaient à l'époque ont été intégrées par la Ville. Madame Roman répond que oui. Monsieur Tessier indique que la Commission jeunesse d'aujourd'hui est à des années-lumière de celle de l'époque. Monsieur Tessier et madame Bureau donnent des exemples de réalisations.

Les recommandations seront présentées au conseil municipal du 8 juin prochain.

Le comité plénier est suspendu à 10 h 50.

Reprise du comité plénier à 10 h 55.

Monsieur Patrick Campeau et madame Adèle Roman quittent la rencontre.

CP20210601-P3

MISE EN PLACE DE TOILETTES ET VESTIAIRES UNIVERSELS

Madame Geneviève D'Amours présente :

- Les types d'aménagements de toilettes et de vestiaires universels;
- Les résultats des consultations auprès des commissions et des partenaires;
- Le sommaire des éléments facilitant et de vigilance.

RECOMMANDATIONS :

CP-CLSDC-2020-04

D'autoriser l'aménagement de toilettes et de vestiaires universels dans certaines infrastructures de la Ville, et cela de façon progressive :

- en débutant par les infrastructures en construction ou en rénovation;
- en ciblant les infrastructures propices à ce type d'aménagement, tels les centres aquatiques, les centres sportifs, les chalets de services, etc.;
- en s'assurant de maintenir une offre diversifiée et complémentaire à ce qui est déjà disponible.

CP-CLSDC-2020-05

De contribuer à des stratégies d'arrimage, à des activités de prévention et d'éducation avec ses partenaires pour favoriser l'acceptabilité sociale.

CP-CLSDC-2020-06

D'informer et de sensibiliser les citoyens pour favoriser l'acceptabilité sociale.

CP-CLSDC-2020-07

De réaliser un bilan de la première année des aménagements de toilettes et/ou de vestiaires universels dans un minimum de deux infrastructures et de recueillir les commentaires des usagers afin de vérifier son acceptabilité et son utilisation.

CP-SLSDC-2021-11

Mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, en collaboration avec le Service des infrastructures, à mettre en œuvre un projet d'expérimentation pour l'aménagement de toilettes et de vestiaires universels :

- aux chalets de services des piscines extérieures des Trembles et Bisson;
- en s'assurant de maintenir une offre diversifiée et complémentaire à ce qui est déjà disponible.

CP-SLSDC-2021-12

Mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, en collaboration avec le Service des communications, pour développer un plan de communication, afin d'informer et sensibiliser la population quant aux nouveaux types d'aménagements universels.

CP-SLSDC-2021-13

Autoriser le trésorier à puiser un montant de 15 000 \$ à même les budgets d'opération du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, afin de mettre en œuvre le plan de communication.

CP-SLSDC-2021-14

Mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à présenter à la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire un bilan de l'expérimentation d'aménagements de toilettes et/ou de vestiaires universels et de recommander au conseil municipal des orientations pour les futures rénovations ou nouvelles constructions.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier demande si, au lieu de payer 15 000 \$ pour un plan de communication, nous pourrions plutôt nous servir de notre Service des communications. Monsieur Boileau explique que ce mandat est donné pour obtenir le développement d'outils de communication et afin que le Service des communications soit appuyé dans sa démarche.

Madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette indique qu'il s'agit d'une nouvelle réalité et qu'il est difficile de voir quel pourcentage de la population s'associe aux non genrés. Elle salue cette initiative. Elle remercie les services et la Table de concertation et du vivre ensemble.

Monsieur le conseiller Mike Duggan n'a jamais reçu de plainte pour nos toilettes ni de contestation en lien avec l'initiative proposée aujourd'hui. Est-ce que nous avons des statistiques sur les demandes reçues à la Ville? Madame D'Amours répond que nous avons des demandes pour les gens qui accompagnent des personnes à mobilité réduite ou lorsqu'un adulte accompagne son enfant qui n'est pas du même genre. Monsieur Duggan croit qu'il est raisonnable de mettre le tout en pratique et de voir les résultats. Madame D'Amours indique qu'il n'y aura aucune nudité dans les espaces communs puisque les usagers se changeront dans les cubicules. On maintiendra des espaces genrés.

Madame la conseillère Audrey Bureau demande si on mettra des projets de côté pour travailler là-dessus. On lui répond qu'on aménagera le tout dans des chalets de service où il devait y avoir des rénovations.

Madame la conseillère Renée Amyot indique que nous allons vers une approche inclusive. La toilette publique ne devrait pas être un endroit où on indique si on se sent comme un homme ou comme une femme. On ne doit pas attendre d'avoir des demandes pour faire ce pas en avant.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier a vécu certaines expériences comme sauveteur. Il y a des gens qui étaient mal à l'aise d'aller dans certains vestiaires. Les installations proposées vont répondre à des cas où les gens se sentaient discriminés. C'est un énorme pas dans la bonne direction.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne est heureux que l'on soit une ville inclusive.

Les recommandations seront présentées au conseil municipal du 8 juin prochain.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

1. Dépôt des procès-verbaux des assemblées ordinaires de la Société de transport de l'Outaouais tenues les 28 janvier, 25 février et 25 mars 2021

Fin du comité plénier public à 11 h 32.